**Annexe : Note descriptive à compléter pour chaque séminaire**

## I. Informations générales

I.a. Intitulé de la formation : ***L'UNION EUROPEENNE ET SES PARTENAIRES ECONOMIQUES / NEGOCIER AU SEIN ET AVEC L'UNION EUROPEENNE***

I.b. Lieu du séminaire *: formation en ligne (outils CLASSILIO ou ZOOM) – ENA*

I.c. Nombre maximum de participants : *15-25 participants*

I.d. Niveau minimum de français requis *: niveau B2 minimum*

I.e. Public cible :

*Cette formation s'adresse principalement aux agents des ministères techniques, experts et représentants du secteur privé (pays membres de l'UE, pays tiers, pays membres, membres associés et observateurs de l'OIF) concernés par la négociation et la mise en œuvre des accords commerciaux. Les participants à cette formation sont nécessairement amenés à utiliser le français dans leur contexte professionnel actuel et futur.*

I.f. Procédure d'inscription :

*Les sélections des candidats s'effectueront sur la base des profils ainsi que du niveau linguistique. Un niveau B2 minimum en français est un prérequis indispensable. L'équipe des coordinatrices de l'Initiative francophone d'établissement de l'ENA s'engage à veiller à ce critère de sélection. Les dossiers des candidats seront étudiés conjointement par l'ENA et l'OIF.*

I.g. Nombre de salles mobilisées : *une salle et une classe en ligne*

I.h. Matériel mis à disposition des formateurs : *salles équipées, vidéoprojecteur, sonorisation, logiciel de classe virtuelle*

## II. Calendrier d'exécution

II.a. Lancement de l'appel à inscription : *1er juillet 2021*

II.b. Date limite d'inscription : *6 octobre 2021*

II.c. Date à laquelle les candidats retenus recevront une confirmation d'inscription : *au plus tard le 13 octobre 2021*

II.d. Dates de communication des listes des inscrits aux intervenants : *le 22 octobre 2021*

II.e. Dates de formation : *du 3 au 5 novembre 2021*

## III. Programme prévisionnel

III.a. Note de contexte :

*L'Union européenne négocie des accords commerciaux dans le monde entier, avec de très nombreux partenaires. Ces accords ouvrent de nouvelles opportunités économiques pour l'UE et les pays tiers (libéralisation des échanges, coopération économique et financière, flux d'investissement, croissance, compétitivité, création de l'emploi). Cette formation vise à accompagner les Etats dans la négociation*

*et la mise en œuvre de différents volets de ces accords et à favoriser les échanges d'expérience. Elle s'attache également aux dimensions interculturelles, aux spécificités du cadre de la négociation, et aux particularités liées aux enjeux de la diplomatie économique à différents niveaux (environnement, format et contenu des négociations économiques et commerciales, défis et impasses dans le contexte actuel au niveau régional et international, etc.).*

III.b. Objectifs de la formation :

- *Comprendre les enjeux de la politique commerciale de l'UE*
- *Maîtriser les composantes et les outils de la diplomatie économique européenne*
- *Saisir les enjeux des négociations aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral*
- *Décerner les différentes dimensions des accords commerciaux*
- *Apprendre à mieux négocier, exploiter les opportunités et appréhender les défis*
- *Argumenter et défendre ses positions dans un environnement interculturel*

III.c. Format de la formation :

*Les séances sont conduites de façon interactive et construites autour d'exercices et de mises en situation afin de permettre aux participants de mettre immédiatement en pratique les éléments présentés. Le nombre restreint de participants de cette action garantit une appropriation pleine et entière des différents concepts et mécanismes relatifs à la diplomatie économique. Cette action permet de pratiquer le français dans un domaine précis et offre aux participants la possibilité de s'inscrire dans un réseau de professionnels francophones.*

III.d. Noms et biographie des intervenants :

***Roberto BENDINI*** *travaille depuis 2016 au secrétariat de la Conférence des présidents des délégations du Parlement européen. Il est également administrateur principal et coordinateur de l'Unité des relations avec les pays méditerranéens au Parlement européen. Il s'occupe de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée et est spécialisé dans les questions économiques. Après l'obtention de son diplôme à l'Université catholique de Milan en 1992, il a travaillé pendant quatre ans en tant que conseiller à la Banque Commerciale italienne. Il a rejoint la Commission européenne en 1998, en tant que chef d'équipe, et a travaillé sur la consolidation de la situation financière et la réaffectation des actifs en vue de la fermeture de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Il a servi au Kosovo en qualité de chef de section 'Contrats et finances' de la Task Force Kosovo (TAFKO). En 2000, il a rejoint la Direction Générale du commerce en tant que chargé du suivi des procédures de règlement des différends. En 2005, Roberto BENDINI a rejoint le Secrétariat de la Commission du commerce international au Parlement européen. En 2009, il s'est vu confié les dossiers de politique étrangère et économique.*

***Pierre-Jérôme HENIN*** *est expert en négociation et communication. Il est diplômé de l'université de Paris Dauphine, de celle de Cambridge (RU) et de Sciences Po Paris. A deux reprises, Pierre-Jérôme occupe le poste de conseiller pour la presse et la communication au cabinet du ministre délégué aux Affaires européennes, Michel Barnier (1995-1997) puis Catherine COLONNA (2005-2007). Il fut également porte-parole auprès du Commissaire européen en charge de la politique régionale à Bruxelles durant 3 ans (2001-2004).*

*Diplômé de l'Institut d'études politiques de Lille (section Europe) et de l'Institut d'études européennes de l'ULB (LLM en droit de l'Union européenne),* ***Matthieu LAURENT*** *commence sa carrière dans un groupe industriel européen en qualité de chargé des grands comptes puis dans un cabinet de conseil en affaires européennes comme chef de projet spécialisé dans les fonds structurels européens. Après sa formation à l'Institut régional d'administration de Lyon, il rejoint la direction des finances du ministère de la Défense où il est chargé du suivi et du contrôle de l'exécution de trois programmes budgétaires de la mission Défense. En 2010, il a rejoint le service juridique du Secrétariat Général des Affaires*

*Européennes (cellule précontentieuse). A ce titre, il a supervisé le centre SOLVIT français et l'équipe EU PILOT, outil de gestion pré-infractionnelle mis en place par la Commission européenne.*

*Au cours des 25 dernières années,* ***Jean LE COCGUIC*** *a exercé plusieurs responsabilités dans le domaine de la politique commerciale française et internationale. Il a d'abord été analyste et négociateur de politique commerciale au Ministère des Finances français, porte-parole dans les négociations communautaires sur des sujets de politique commerciale, et porte-parole français dans des négociations à l'OCDE. Il a ainsi suivi la négociation de plusieurs accords commerciaux conclus entre l'Union européenne et des pays tiers, ainsi que l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale. Il a par la suite été représentant permanent adjoint de la France auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce, en charge des négociations sur les services financiers et la propriété intellectuelle. Puis il a exercé les fonctions d'administrateur principal au Secrétariat de l'OCDE, en charge des questions de financement des grands projets d'exportation, notamment dans les domaines du transport aérien et de l'énergie. Plus récemment, Jean LE COCGUIC a exercé des responsabilités dans le secteur privé, en créant et dirigeant une société de développement de projets d'énergies renouvelable, en dirigeant une structure publique locale dans le domaine de l'énergie, et enfin en créant un cabinet de conseil en stratégie de transition écologique.*

***Eleftheria NEFRAMI*** *est professeur de droit européen à l'Université du Luxembourg depuis 2012 et membre du Centre d'Excellence Jean Monnet (Robert Schuman Institute of European Affairs). Elle est professeur agrégé de droit public des Facultés de droit en France depuis 2004. Eleftheria NEFRAMI a fait ses études de droit en Grèce (Université nationale et capodistrienne d'Athènes) et en France (Université Paris 2, Panthéon-Assas ; Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne). En 2002, elle a soutenu sa thèse sur les accords mixtes de la Communauté européenne (sous la direction du professeur Charles LEBEN) à l'Université Paris 2, Panthéon-Assas. Elle a débuté sa carrière universitaire comme chargée d'enseignement aux Universités Paris Sud, puis Paris 13 et Paris Ouest Nanterre La Défense, et comme maître de conférences à l'Université Paris 13. A l'issue du concours d'agrégation de droit public de 2004, elle est devenue professeur à l'Université Paris 13. Eleftheria NEFRAMI a également enseigné le droit européen en tant que professeur invité à l'Université catholique de Louvain, à l'Université Paris 2, Panthéon-Assas, à l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes et à l'Université Chuo de Tokyo. Elle est l'auteur de nombreuses publications en droit de l'Union européenne. Ses principaux domaines de recherche sont le rapport des ordres juridiques, les relations extérieures de l'Union européenne et le contentieux de l'Union européenne.*

*Ancien directeur de cabinet du Secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes (2014-2017),* ***Stéphane SAUREL*** *travaille aujourd'hui comme conseiller senior à Représentation de la Banque européenne d'investissement à Bruxelles. Après avoir débuté son parcours professionnel dans les collectivités locales, il a consacré la majeure partie de sa carrière aux questions européennes. Il a notamment été chef du bureau des finances et des politiques de l'Union européenne à la direction du budget, puis conseiller budgétaire à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles. A ce titre, il a été en charge des négociations budgétaires et a présidé le comité budgétaire du Conseil de l'Union européenne. Il enseigne dans différentes structures, notamment à Université catholique de Louvain, et régulièrement dans les cycles de formation de l'ENA. Il est l'auteur de nombreux articles et de plusieurs ouvrages, dont « Le budget de l'Union européenne » (2018, La Documentation française, 2e édition) et « Quelles solidarités pour l'Europe ? » (2003, La Documentation française).*

***Alexandrina SOLDATENKO*** *est responsable du pôle « Appui aux actions européennes » à l'Ecole nationale d'administration. Elle enseigne également le droit économique international et européen à l'Ecole de management de Strasbourg. Avant de rejoindre l'équipe de la Direction des affaires européennes de l'ENA en 2014, Alexandrina SOLDATENKO a enseigné pendant plusieurs années le droit public et le droit économique de l'Union européenne à l'Université de Strasbourg. Elle a travaillé comme collaboratrice scientifique à l'Institut international des droits de l'homme (Haïti) et à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche. Elle est titulaire d'un Master en droit comparé de l'Université de Strasbourg, d'un LL.M de l'Ecole de droit de l'Université de Cardiff et*

*d'un doctorat en droit comparé. Elle se spécialise en droit européen et américain, en droit international économique et en droit de l'environnement.*

***Tancrède VOITURIEZ** est économiste à l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI, Paris) où il développe un programme de recherche sur l'économie bas carbone. Il est également romancier. Son dernier roman « L'invention de la pauvreté » est paru en février 2013 chez Grasset. Après un doctorat en économie sur l'instabilité des marchés de matières premières, Tancrède VOITURIEZ rejoint l'ONG Solagral en 1999, puis le CIRAD en 2000 et l'IDDRI en 2005 pour y développer les activités de recherche sur les effets de la mondialisation sur le développement durable. Il coordonne sur ce sujet des projets pour la Commission européenne, le Parlement européen et le China Council for International Cooperation on Environment. Depuis 2010, ses travaux portent sur les conditions de mise en œuvre des politiques de développement durable. Ils se concentrent sur le financement public international et les mesures de soutien aux technologies vertes.*

***Emmanuel VOGUET** dispose d'une expérience de 28 ans dans le secteur de la communication et de la politique. Il est directeur général de The Progressive Company. Il intervient régulièrement auprès de ministres du gouvernement, chefs d'exécutifs ou maires, en qualité de conseil stratégique. A l'étranger, Emmanuel VOGUET a travaillé pour près de 20 campagnes en qualité de conseil stratégique. En 2011, il est élevé, par le président de la République, au rang de Chevalier, dans l'Ordre National du Mérite*

III.e. Programme prévisionnel :

*Ce séminaire organisé avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie est consacré à la promotion et à la valorisation de la langue française dans le milieu professionnel. Le programme se veut hautement interactif et participatif, alimenté par des sessions de partage d'expérience, des exemples concrets, des exercices et des études de cas.*

*Différentes séquences de la formation couvriront les thématiques suivantes :*

- *Enjeux de la politique commerciale de l'UE*
- *Actualité politique et économique européenne*
- *Différentes dimensions des accords commerciaux*
- *Environnement, format et contenu des négociations économiques et commerciales*
- *Négocier au sein et avec l'Union européenne : tactiques et stratégies*
- *Défis et impasses dans le contexte actuel au niveau régional et international*